



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 20.02.2026

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

PLAN D'ÉTUDES DE PHILOSOPHIE

**MAÎTRISE UNIVERSITAIRE
MASTER OF ARTS (MA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2026

Avant-propos

Remarques préliminaires :

1. une connaissance au moins passive de quelques langues vivantes (en particulier de l'anglais et de l'allemand) est nécessaire pour mener à bien les études de philosophie ;
2. la connaissance des langues classiques est souhaitable au niveau du MA, voire exigée (maturité ou niveau équivalent) si l'étudiant-e se spécialise en philosophie antique ou médiévale.

Les enseignements proposés dans les modules de philosophie avancée MA1-MA3, ainsi que ceux proposés dans les modules à option MA4-MA5, permettent aux étudiant-es de *compléter* leur formation philosophique dans un ou plusieurs domaines de la recherche et de l'enseignement proposés par le département (philosophie pratique : éthique, philosophie politique, esthétique ; logique, philosophie des sciences, philosophie du langage, de l'esprit, métaphysique, épistémologie ; philosophie antique, médiévale, moderne, et contemporaine).

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE

MASTER OF ARTS (MA)

Condition d'admission :

- Pour l'admission à la Maîtrise, il faut justifier d'un BA comportant un minimum de 60 crédits ECTS en philosophie ou de connaissances jugées équivalentes.

Module MA1	Philosophie avancée 1	12 crédits
------------	-----------------------	------------

Demi-module MA1a	Philosophie avancée 1a	6 crédits
Description	/	
Prérequis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Semestre de CR ou de SE.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Examen oral (environ 45 min.) portant sur le contenu du CR ou du SE.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Demi-module MA1b	Philosophie avancée 1b	6 crédits
Description	/	
Prérequis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Semestre de CR ou de SE.	
Attestation(s)	Travail écrit d'environ 12 pages (24'000 signes espaces non comprises) ; ou présentation orale et complément écrit (selon les modalités définies par l'enseignant-e).	
Evaluation	Examen oral (environ 30 min.) portant sur le travail d'attestation.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Module MA2	Philosophie avancée 2	12 crédits
-------------------	------------------------------	-------------------

Demi-module MA2a	Philosophie avancée 2a	6 crédits
Description	/	
Prérequis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Semestre de CR ou de SE.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Examen écrit de 4h portant sur le contenu du CR ou du SE.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Demi-module MA2b	Philosophie avancée 2b	6 crédits
Description	/	
Prérequis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Semestre de CR ou de SE.	
Attestation(s)	Travail écrit d'environ 12 pages (24'000 signes espaces non comprises) ; ou présentation orale et complément écrit (selon les modalités définies par l'enseignant-e).	
Evaluation	Examen oral (environ 45 min.) portant sur le contenu du CR ou du SE et sur le travail de séminaire.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Module MA3	Philosophie avancée 3	12 crédits
Description	/	
Prérequis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Semestre de SE.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Travail écrit de recherche avec soutenance (environ 25 pages, 50'000 signes espaces non comprises ; soutenance d'environ 45 min.).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Mémoire	30 crédits
Description	Mémoire dactylographié (environ 60 à 80 pages, 120'000 à 160'000 signes espaces non comprises) qui fait l'objet d'une soutenance orale d'environ 60 minutes. La rédaction du mémoire suit un programme établi d'entente avec le directeur ou la directrice. Les étudiant-es qui ne sont pas titulaires d'un certificat de fin d'études secondaires comportant le grec ou le latin et qui choisissent de faire un mémoire sur un thème de philosophie antique ou médiévale doivent avoir satisfait à l'exigence d'une initiation au grec ou au latin.
Enseignement(s)	/
Evaluation	Le mémoire fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes, dont il est tenu compte dans la note attribuée au mémoire.

Modules à option :

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4 et MA5) est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances dans sa discipline de mémoire peut en principe choisir jusqu'à deux modules dans la combinaison proposée ci-dessous, et composer ainsi un MA "monodisciplinaire"¹.

Module MA4	Philosophie avancée 4	12 crédits
------------	-----------------------	------------

Demi-module MA4a	Philosophie avancée 4a	6 crédits
Description	/	
Prérequis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Semestre de CR ou de SE.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Examen oral (environ 45 min.) portant sur le contenu du CR ou du SE.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Demi-module MA4b	Philosophie avancée 4b	6 crédits
Description	/	
Prérequis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Semestre de CR ou de SE.	
Attestation(s)	Travail écrit d'environ 12 pages (24'000 signes espaces non comprises) ; ou présentation orale et complément écrit (selon les modalités définies par l'enseignant-e).	
Evaluation	Examen oral (environ 30 min.) portant sur le travail d'attestation.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

¹ Le terme « monodisciplinaire » n'a qu'une valeur descriptive et ne correspond pas à un titre particulier (voir communiqué du Conseil de Faculté, séance du 12 janvier 2005).



Module MA5	Philosophie avancée 5	12 crédits
-------------------	------------------------------	-------------------

Demi-module MA5a	Philosophie avancée 5a	6 crédits
Description	/	
Prérequis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Semestre de CR ou de SE.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Examen écrit de 4h portant sur le contenu du CR ou du SE.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Demi-module MA5b	Philosophie avancée 5b	6 crédits
Description	/	
Prérequis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Semestre de CR ou de SE.	
Attestation(s)	Travail écrit d'environ 12 pages (24'000 signes espaces non comprises) ; ou présentation orale et complément écrit (selon les modalités définies par l'enseignant-e).	
Evaluation	Examen oral (environ 45 min.) portant sur le contenu du CR ou du SE et sur le travail de séminaire.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-ES D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Pour les étudiant-es qui ont réussi au moins BA1 ou BA2 ou BA3 au préalable ou peuvent justifier de connaissances jugées équivalentes :

Module MA1	Philosophie avancée 1	12 crédits
-------------------	------------------------------	-------------------

Module MA2	Philosophie avancée 2	12 crédits
-------------------	------------------------------	-------------------

Module MA3	Philosophie avancée 3	12 crédits
-------------------	------------------------------	-------------------